



XVII^{EME} SIECLE

LA REPUDIATION DE LA MUSE

La muse classique est une muse tirée au cordeau. Fini de rire, fini les gambades, les soliloques, les jérémiades interminables, la raison, le travail, la grammaire..

Il n'y pas de muse classique au sens où la Grèce l'entendait. Au contraire... Foin de ces poètes intermédiaires entre Dieu et les hommes, et dans un commerce étroit avec les muses, c'est un artisan du vers. Ronsard et ses successeurs demandait à la poésie d'abandonner toute raison : ils étaient furieusement platoniciens.

La caractéristique du XVII^e siècle français, c'est le classicisme, c'est-à-dire la volonté d'une réglementation systématique dont Boileau se fait le chantre : il met Malherbe au-dessus de Villon – « enfin Malherbe vint » et de Ronsard car il a été le premier à écrire des vers corrects. Il réduisit la Muse aux règles, pire aux simples règles du devoir. Il a fait de la poésie un exercice académique et scolaire. Boileau qu'on appelle pompeusement le « législateur du Parnasse » – alors qu'il faudrait dire de l'Hélicon, - mais ça sonne moins bien, est au fond un auteur borné aux idées banales. Le bon sens et la raison, voilà ce qu'il recommandait, il dégradait la poésie en une correcte mise en rimes, fixait la tragédie d'après les prétendues règles de l'aristotélisme italien. Ce système s'est maintenu, il est vrai, mais pour la simple raison qu'il correspondait aux tendances de l'esprit français sous la domination de Louis XIV, et qu'on a encore aujourd'hui tendance à confondre avec l'esprit français tout court. Le classicisme français est d'abord une imitation artificielle des modèles antiques, mais il est aussi un produit spécifique – et tout aussi artificiel- du caractère national où prédomine le rationalisme propre à ce moment historique de l'esprit français. La France a eu pendant longtemps tendance à croire que son esprit national correspondait aux bases de l'esprit universel et conséquente avec elle-même elle s'est efforcée de faire de cet esprit national une des bases de l'esprit universel.

La France du XVII^e siècle ne suit plus guère les doctrines de l'enthousiasme. La muse classique est une muse froide, guindée, et sourcilleuse. Pour le XVII^e siècle, la poésie va devenir d'abord et surtout un métier.

Par ailleurs on peut aussi considérer le classicisme comme un moment clé d'une relation complexe entre la religion chrétienne et la prétention de l'artiste ou de l'écrivain à créer. En plaçant l'ordre au principe de l'œuvre, c'est-à-dire ce que le Moyen âge appelait *la proportio* le classicisme transporte la poésie dans le domaine de l'art et en fait un simple exercice de rhétorique. Mais là où les hommes de l'antiquité voyaient une question centrale, héritage de *la peitho* des grecs, le classicisme ne donnait plus qu'une leçon de style. Certes, pour les uns, elle est encore un art, un « habitus », et pour les autres, elle implique la poésie. A ceci près que les règles du métier ne doivent pas seulement faire atteindre le beau, mais le grand. Du moins, pour Boileau.

Cette conscience qu'a l'art d'être un métier n'est pourtant qu'une étape. Il a pu se croire un temps seulement un métier, orienté vers les arts de l'utile, mais c'est une sorte d'enfance, car au fond, jamais la poésie n'a cessé de rejoindre l'art, elle l'a fait à ce moment là comme en cachette. La poésie, c'est-à-

dire à la fois l'inspiration et l'immortel instinct du beau. Mais il va falloir attendre Baudelaire pour le dire et le clamer, mieux pour le mettre en formules et en vers.

Rien n'était plus étranger aux doctrines de l'inspiration que la norme ou le canon. La parole pour les Grecs est d'abord une parole de vérité, qui tire son autorité de toute autre chose qu'elle-même et d'abord du statut de celui qui la profère.

C'est que de plus en plus, elle se confond ce qu'il faut appeler : le canon. Lorsqu'on dit d'un texte qu'il est d'inspiration classique, on veut dire le plus souvent qu'il est de facture classique, qu'il correspond à un canon forgé par le temps.

Ce passage de l'inspiration platonicienne à une inspiration puisée à des normes, à des codes, c'est le Moyen âge qui l'impulse, l'imprime et l'institue. Ce que Curtius osait appeler la « science littéraire » et non la littérature, implique une doctrine littéraire. Les sophistes l'enseignaient déjà. Aristote y ajouta sa poétique et sa rhétorique. Cette science littéraire antique atteint son apogée avec la philologie alexandrine du III^e siècle. Sous le patronage des Ptolémées ; naquit à Alexandrie le laboratoire le plus grandiose du monde antique, le Muséion, dont nos musées n'ont repris que le nom. Par sa forme, c'était une association culturelle dirigée par un prêtre des Muses, de fait une académie de savants, disposants d'une immense bibliothèque. Cette institution fut un des piliers de la tradition occidentale. Une fois que la science littéraire a atteint sa majorité, il lui fallait classer la matière littéraire, *studiorum materia*, comme dit Quintilien (X,I,228). Il faut les classer selon deux critères de distributions : les genres et les auteurs. Le choix des auteurs supposant un tri parmi les genres. La question est décisive car d'elle dépend le choix de ce qui sera un modèle, autrement dit : un classique. Les philologues d'Alexandrie sont les premiers à établir ce choix, donc ce tri. Le mot classique surgit avec Aulu-Gelle (les nuits attiques, XIX, 8, 15. C'est un savant collectionneur, un peu pointilliste, il faut s'en tenir pour lui à l'usage d'un auteur modèle : *id est classicus adsiduusque, aliquis scriptor, non proletarius*. La constitution de Servius Tullius divisait les citoyens en cinq classes d'après leur fortune ; ceux de la première classe s'appelaient *classici* tout court. Le *proletarius* dont use Aulu-Gelle comme terme de comparaison n'appartient à aucune classe payant l'impôt. La notion d'écrivain modèle dépend d'un critère grammatical : la correction de la langue. Et voici la puissance du hasard dans notre terminologie littéraire. Le classicisme a donc une origine modeste et très banale. Le terme a été outrageusement gonflé. Vers 1800 on déclara que toute l'antiquité gréco-romaine était classique en bloc, idée qui paraîtrait à ceux qui aiment toutes les époques et toutes les styles de l'Antiquité aussi fausse et creuse que celle d'un aître d'école en délire. C'est donc Aulu-Gelle qui introduit le « scriptor classique ». Ce sont toujours les anciens.

La formation d'un canon sert à assurer la continuité d'une tradition. Le briser, c'est briser la tradition elle-même.

Pour établir un canon littéraire, il faut procéder à un choix de classiques. Derrière cette idée de tri il y a aussi l'idée platonicienne que le poète est suspendu à une chaîne dans laquelle il s'inscrit : Virgile, Ovide, Horace, Lucain, Ausone, Claudien, et avant Homère bien sûr.

Au XVIII^e siècle, elle ne se révèle plus que dans son acception la plus typique, relative à l'art et à la poésie, qu'elle acquiert avec Voltaire et Diderot¹ qui définissait prophétiquement les conditions sociales du renouveau : « La poésie proclamait-il, veut quelque chose d'énorme, de barbare et de sauvage... Le laurier d'Apollon... se flétrit dans les temps de la paix et du loisir. Quand verra t-on naître des poètes ? Ce sera après les temps de désastres et de grands malheurs, lorsque les peuples harassés commenceront à respirer. Alors les imaginations ébranlées par des spectacles terribles, peindront des choses inconnues à ceux qui n'en ont pas été les témoins ».

C'est seulement parce qu'on a découvert des auteurs qui échappent au classicisme (Rousseau ou Diderot entre autres) qu'on a parlé d'un préromantisme.

En France, le rationalisme qui va s'imposant ne permettra guère au XVII^e classique ni au XVIII^e critique de déployer le topos. Ce n'est qu'avec le romantisme que la notion va réapparaître. Ils vont jouer un rôle inégalé dans la réhabilitation de la notion, la relevant de son long abaissement et de l'oubli des classiques relayé par le rationalisme qui va dominer toute la pensée du XVIII^e siècle, et qui liant littérature et philosophie, va certes hausser la littérature au niveau de la pensée critique, mais au prix d'un grand mépris pour la poésie.

¹ *De la poésie dramatique*, in *Œuvres complètes*, tome VII, p. 371-372, cité par André Monglond, *Le pré-romantisme français*, Paris, José Corti, 1965, p. 96.

Au XVIIe ; - et aujourd'hui encore dans les manuels de littérature - toute la problématique de l'inspiration se résume et se réduit à une grande opposition entre la perfection du métier – héritage du XVIIIe- et une origine supposée mystique de la poésie, accréditée par le Romantisme. Tout se passe comme si la notion de création ou plutôt de pouvoir créateur, comme notion esthétique, apparue dès l'Antiquité, mais marginale, avait été écartée pour ne réapparaître qu'avec les modernes. A ce stade de l'histoire, la notion même d'inspiration a changé.